

M. Philippe HOUILLON ASSEMBLEE NATIONALE 126 rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

Vigny, le 29 juin 2015

Objet :Demande d'intervention pour l'augmentation de la dotation horaire globale 2015/2016 du collège de Vigny

Monsieur le Député,

Notre collège vient de fêter ses 10 ans lors de portes ouvertes, auxquelles vous avez assisté, animées par les élèves participant aux activités culturelles proposées dans l'établissement dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Tout cela risque de disparaître. Le redéploiement des moyens vers les collèges REP et REP+ décidé par le Ministère de l'Education Nationale a engendré la suppression de l'accompagnement éducatif dans tous les autres établissements dont le collège de Vigny.

Il est tout à fait possible de rémunérer les professeurs sur la dotation horaire globale (DHG) allouée au collège pour poursuivre l'animation des clubs et ateliers si celle-ci le permet. Malheureusement, à Vigny, cette dotation est régulièrement revue à la baisse : celle allouée pour la rentrée prochaine est de 572h et ne permet qu'un fonctionnement au rabais.

La suppression de l'accompagnement éducatif engendre une perte de 440h réparties sur l'année scolaire (soit 36 semaines) qui seraient compensées avec 12 heures de plus sur la DHG (12 x 36 = 432h). Les effectifs par niveau font que les classes seraient à 27-28 élèves a priori mais, souvent, des dérogations sont acceptées en nombre et des élèves non prévus initialement sont accueillis. Vu le nombre de CM2 arrivant, une classe supplémentaire a été ouverte en 6°, ce qui est cher en heures. Avec une heure de plus en Maths en 5e et Français en 4e (comme ces dernières années mais pour moitié et comme dans la plupart des collèges car les programmes sont trop longs pour être finis avec le taux minimum horaire), un dédoublement en SVT et techno en 6e-5e, de l'accompagnement personnalisé ("soutien") en 6e en Maths et Français et le travail sur l'orientation en 3e (T.S.O.), il ne reste rien. La dotation ne permet même pas un accompagnateur nécessaire pour la piscine et rien pour le brevet de secourisme devenu obligatoire en 3° ni pour l'ouverture d'une seconde classe de latinistes malgré la demande. De plus l'accompagnement personnalisé en 4e est supprimé!

Le taux H/E (nombres d'heures/nombre d'élèves) correspondant à la typologie de l'établissement est 1,10 (il n'y a pas si longtemps, le minimum était 1,15). En 2014/2015, il était de 1,11 et il y avait les 440 h d'accompagnement éducatif et une classe de moins! La dotation initiale pour la rentrée prochaine était à 1,09. Avec la rallonge rapidement accordée en janvier, les 1,10 sont atteints mais apparemment il y aurait plus d'élèves que prévu l'an prochain, ce qui risque de refaire passer le coefficient sous les 1,10.

Le caractère rural du collège fait que les élèves sont tous demi-pensionnaires (2 exceptions cette année), les animations qui se déroulent sur le temps du midi ou après les cours connaissent un grand succès et sont plus qu'une occupation mais une possibilité pour les collégiens d'avoir des loisirs culturels ou créatifs que nos petits villages ne peuvent leur offrir surtout pour ceux dont les parents travaillent loin et rentrent tard. De plus, elles créent des liens entre les enfants de tous les niveaux et avec les professeurs encadrants permettant une plus forte cohésion et participant ainsi à la paix que connaît l'établissement.

Après un refus de la répartition en Conseil d'Administration avec motion, des parents, des élus locaux et des professeurs ont manifesté devant l'Inspection Académique le 27 mai dernier. Pour seule réponse, il a été conseillé de revoir la répartition de la DHG. Cette révision de la répartition n'est sérieusement possible qu'avec plus d'heures ou au détriment de l'enseignement.

Afin de nous faire davantage entendre, élus et parents ont bloqué l'accès à l'établissement entre 8h et 9h le lundi 22 juin et une pétition en cours a recueilli plus de 250 signatures à ce jour. Seule une vague promesse orale de dispenser au collège quelques subsides en fin d'attribution générale a été faite à un élu.

Nous ne pouvons pour nos enfants nous contenter de cela et des certitudes sont indispensables. La principale du collège a pourtant fait remonter une demande de moyens supplémentaires (24 heures) qui est restée sans réponse à ce jour.

Nous souhaiterions par la présente votre intervention afin que ces 24 heures supplémentaires soient allouées à la Dotation Horaire Globale du collège de Vigny.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre situation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments distingués.

**Gérard GARNIER** 

Elu au CA du collège de Vigny Vice-président de l'association Parents du Vexin Mairie de Vigny, 4 rue Beaudoin, 95450 Vigny contact@pdv.extraclic.com